



Vision pour une politique jeunesse

Mémoire

*présenté au Secrétariat à la jeunesse,
dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse*

Le 30 septembre 2015

Ce document est déposé par le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue.

Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction et mise en contexte | 3 |
| 1. Le Forum jeunesse de l’Abitibi-Témiscamingue | 4 |
| 1.1 Mission..... | 4 |
| 1.2 Historique | 4 |
| 1.3 Mandats | 5 |
| 2. Définition de la jeunesse | 6 |
| 3. Axe d’intervention IV : Une citoyenneté active et plurielle | 8 |
| 3.1 Priorités d’intervention en vue de la prochaine Politique jeunesse .. | 8 |
| 3.1.1 Participation citoyenne | 8 |
| 3.1.2 Accès aux instances décisionnelles | 9 |
| 3.1.3 Liens intergénérationnels | 10 |
| 3.1.4 Lieux exclusifs aux jeunes..... | 11 |
| 3.1.5 Participation à la vie culturelle | 11 |
| 3.1.6 Rôle-conseil | 12 |
| 3.2 Engagement bénévole et participation des jeunes | 13 |
| 3.3 Dialogue entre les générations | 15 |
| 3.4 Comportements écoresponsables et activités de bénévolat | 16 |
| 3.4.1 Protection de l’environnement | 17 |
| 3.4.2 Le FJAT et la mobilisation régionale en matière environnementale | 17 |
| 3.5 L’exercice d’une citoyenneté plurielle et active chez les jeunes | 18 |
| 3.5.1 Initiatives pour favoriser le rôle citoyen des jeunes..... | 18 |
| 3.5.2 Modèles et figures positives | 19 |
| 3.5.3 Accompagnement des jeunes | 20 |
| 3.5.4 Sentiment d’appartenance des jeunes..... | 20 |
| 4. Recommandations générales | 22 |
| Conclusion | 24 |
| Bibliographie | 25 |

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) tient à prendre part au processus de consultation mis de l'avant par le gouvernement du Québec en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Lors de la tournée de consultation nationale *Destinations 2030* organisée par le gouvernement du Québec en 2013, le FJAT avait clairement fait mention de ses préoccupations. Face au contexte actuel, ces dernières méritent d'être précisées et étayées.

D'entrée de jeu, le FJAT réitère l'importance de son engagement auprès des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue et manifeste vivement son désir de pérennité. Une mobilisation importante s'est d'ailleurs mise en branle aux lendemains de l'annonce, en avril dernier, de la fin du financement accordé aux forums jeunesse. À ce titre, près d'une centaine de jeunes se sont réunis à Rouyn-Noranda, en juin 2015, lors d'un rassemblement régional. Ceux-ci ont clairement indiqué l'importance du maintien de la mission poursuivie par le FJAT.

Le mémoire présentera, en premier lieu, la mission, l'historique et les mandats du FJAT. Dans un second temps, le document apportera une précision quant à la définition de l'âge de la jeunesse telle que proposée par le gouvernement du Québec. Finalement, le mémoire s'attardera en détails au quatrième axe d'intervention décrit dans le document de consultation, soit une citoyenneté active et plurielle. Pour chacune des questions de consultation suggérées, des précisions et des recommandations seront émises, en concordance avec la réalité des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue. Un bilan de l'ensemble des recommandations proposées clôturera le document.

Le FJAT est confiant que, une fois les recommandations entendues et la démonstration reçue, **le gouvernement du Québec saura reconnaître le rôle incontournable joué par les Forums jeunesse et tiendra compte de leurs préoccupations** en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse.

1. Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

1.1 Mission

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) représente l'ensemble des jeunes témiscabitiens de 12 à 35 ans. Composé de 15 administrateurs de 18 à 35 ans répartis de façon égale entre tous les territoires de MRC, le FJAT assume un rôle de vigie et de concertation pour la reconnaissance et le mieux-être des jeunes dans une perspective d'actions régionales à retombées locales.

Le FJAT est une instance qui use de son influence et de sa crédibilité pour que le développement de l'Abitibi-Témiscamingue se fasse en conformité avec les valeurs, les besoins et les préoccupations de la jeunesse.

1.2 Historique

Premier forum jeunesse au Québec, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue a vu le jour en 1997. La mobilisation de quelques jeunes, notamment issus des carrefours jeunesse emploi (CJE), soucieux de participer aux démarches de planification stratégique pour l'avenir de la région a ouvert la porte à la création de la Table régionale jeunesse. Cette instance allait devenir un outil précieux de consultation du feu Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT). Inspiré par notre modèle, le gouvernement favorise l'implantation de 18 forums jeunesse régionaux sur l'ensemble du territoire québécois à la suite du Sommet du Québec et de la jeunesse tenu en 2000. En 2003, la Table régionale jeunesse prend le nom de Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et est financé par le Secrétariat à la jeunesse. Il répond aux différents mandats qui lui sont confiés par ce dernier, et ce, jusqu'en avril 2015, moment où est annoncé la fin du financement de tous les forums jeunesse du Québec.

L'annonce de l'abolition du financement des forums jeunesse, qui suivait celle de la fermeture des conférences régionales des élus, a soulevé une onde de choc en Abitibi-Témiscamingue. Le milieu jeunesse, les villes, les MRC et l'ensemble des partenaires du FJAT ont dénoncé cette coupure. Devant l'irrévocabilité de la décision, le conseil d'administration du FJAT, avec l'appui de nombreux anciens administrateurs, a choisi de passer en mode solution. Le FJAT est né pour répondre aux besoins des jeunes de faire partie intégrante des décisions qui seraient prises afin de développer la région. Le constat est que ce besoin était encore présent. Non seulement les jeunes souhaitent-ils prendre leur place, mais avec les années, les décideurs ont développé le réflexe d'intégrer les jeunes, par le biais du FJAT, dans les divers travaux de développement régional.

Avec la ferme intention de continuer d'être l'interlocuteur privilégié des instances décisionnelles régionales et de poursuivre ses actions en participation citoyenne, le FJAT a entamé différentes démarches afin de trouver le financement nécessaire à sa survie. En août 2015, le FJAT signait une entente d'un an avec la MRC d'Abitibi-Ouest, une aide précieuse qui donnera aux administrateurs un an de plus afin de mettre en place une structure de financement permanente.

1.3 Mandats

À la suite de son incorporation et avec la fin de sa collaboration directe avec le Secrétariat à la jeunesse, le FJAT a choisi de poursuivre et de s'approprier certains de ces anciens mandats. La priorité pour les administrateurs de FJAT était de conserver sa vocation régionale. Le FJAT s'est doté des mandats suivants :

- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse auprès des instances locales régionales et nationales;
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes à l'échelle locale et régionale;
- Concerner les intervenants jeunesse locaux et régionaux pour assurer la cohérence et maximiser les effets positifs de leurs actions;
- Favoriser la représentation des jeunes au sein des principales instances locales, régionales et nationales qui sont associées à la jeunesse.

2. Définition de la jeunesse

La Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec adopte une position qui diffère de celle du gouvernement au sujet de la définition accordée à la jeunesse. Le gouvernement, s'appuyant sur la définition proposée dans la Politique québécoise pour la jeunesse arrivée à échéance en 2014, considère la jeunesse comme la période de vie située entre 15 et 29 ans, soit la transition entre l'enfance et la vie adulte¹.

En contrepartie, pour les forums jeunesse, l'âge de la jeunesse doit prendre en compte les citoyennes et citoyens de 35 ans et moins. En effet, comme les transitions vécues par les jeunes se produisent désormais plus tardivement, considérer cet âge permettrait de favoriser une intervention cadrant davantage avec la réalité des jeunes d'aujourd'hui. Cette tranche d'âge couvrirait ainsi l'ensemble de la période vécue de la petite enfance jusqu'à la conciliation travail-famille².

Parmi les indicateurs transitionnels, l'âge d'obtention d'un diplôme postsecondaire, celui d'entrée sur le marché du travail et l'âge moyen de la maternité témoignent de ce constat.

En ce qui concerne le premier indicateur, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, le taux de scolarisation, c'est-à-dire le pourcentage de l'effectif scolaire par rapport à la population totale d'un âge donné, des jeunes de 25 à 29 ans augmenta de plus de 3 % entre 1995 et 2011. En effet, de 16,3 % en 1995-1996, il passa à 19,5 % en 2010-2011³. **En d'autres mots, on dénote une augmentation de la fréquentation scolaire des jeunes de 25 à 29 ans.**

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Politique québécoise pour la jeunesse – document de consultation*, 2015, p. 11.

² TCFJRQ, *Pour une jeunesse au cœur des actions gouvernementales*, mars 2015.

³ Institut de la statistique du Québec, *État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 à 2012*, Février 2014, p. 89. (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>

L'âge moyen de la maternité au Québec a également bondi dans les deux dernières décennies. Alors qu'en 1991 l'âge moyen de la maternité se situait sous la barre des 28 ans, en 2011, celui-ci était de 30 ans⁴. Plus encore, on remarque que, en 1991, le groupe d'âge des mères de 25 à 29 ans était celui affichant le plus haut taux de fécondité avec 12,9 % des femmes de ce groupe d'âge. En 2014, le taux de fécondité des mères de 25 à 29 ans était désormais de 10,6 %⁵. En contrepartie, les 30 à 34 ans sont passées de 7,8 % en 1991 à 10,9 % en 2014. **Les 30 à 34 ans représentent donc désormais, et pour la première fois, le plus fort taux de natalité, tout groupe d'âge confondu.**

Finalement, il s'avère pertinent de souligner l'analyse faite, il y a quelques années déjà, par Statistique Canada qui mentionnait notamment :

« Dans l'ensemble, la transition à l'âge adulte est maintenant différée et allongée. Les jeunes adultes d'aujourd'hui prennent plus de temps pour atteindre leur autonomie : ils quittent l'école plus tard, demeurent plus longtemps avec leurs parents, entrent dans le marché du travail plus tard et reportent les unions conjugales et les enfants. La plupart des jeunes de 18 à 34 ans ont franchi moins d'étapes dans la transition à l'âge adulte que les personnes du même âge 30 ans plus tôt⁶ ».

Le FJAT invite donc le gouvernement du Québec à réévaluer les modalités de la définition de la jeunesse telle qu'il l'entend en repoussant l'âge de la jeunesse de 29 à 35 ans.

Cette recommandation est également partagée par nombre d'intervenants jeunesse, dont le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec⁷.

⁴ Institut de la statistique du Québec, *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, Québec, 1951-2014*. (En ligne)

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm>

⁵ *Ibid.*

⁶ Statistique Canada, *Transitions différées des jeunes adultes*. 2007. (En ligne)

<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007004/10311-fra.htm>

⁷ Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, *Mémoire du RCJEQ dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse du gouvernement du Québec*, 2015.

3. Axe d'intervention IV :

Une citoyenneté active et plurielle

Le FJAT tient à fournir ses commentaires et ses recommandations détaillés au sujet, principalement, du quatrième axe d'intervention identifié dans le document de consultation par le gouvernement du Québec. Comme précisé précédemment à la *section 1.3*, à la suite des événements des derniers mois, le FJAT a redéfini et réitéré ses mandats principaux. Ceux-ci, au risque de les répéter (exercer un rôle-conseil en matière jeunesse, favoriser la participation citoyenne des jeunes, concerter les intervenants jeunesse et favoriser la représentation des jeunes dans les instances décisionnelles), s'inscrivent particulièrement dans ce quatrième axe d'intervention. Chacune des questions suggérées dans le document de consultation sera analysée.

3.1 Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Les priorités d'intervention ciblées par le gouvernement, dans l'axe intitulé une citoyenneté active et plurielle, répondent à plusieurs des préoccupations du FJAT. En tant que premier acteur régional dans les domaines de la participation citoyenne et de l'accès des jeunes aux instances décisionnelles, le FJAT croit fermement en l'importance de donner une priorité à ces enjeux majeurs pour l'avenir du Québec.

3.1.1 Participation citoyenne

Dans l'objectif de faire de ces deux éléments clés des leviers pour le Québec, il est important de, d'abord, bien définir ce qu'est la participation citoyenne. Selon le cadre de référence en participation citoyenne développé par la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, celle-ci se définit comme une prise de conscience de ses besoins et de ceux de sa communauté

qui mène le citoyen à poser des actions, ponctuelles ou régulières, individuelles ou collectives, afin de transformer son milieu de vie en vue de l'améliorer⁸. La participation citoyenne est précédée ou orchestrée simultanément, dans un parcours citoyen, à l'éducation à la citoyenneté, un processus d'acquisition de connaissances et de compétences permettant la participation citoyenne⁹. L'éducation à la citoyenneté peut être l'élément déclencheur pour un jeune qui prend alors conscience de l'environnement dans lequel il évolue et de l'acteur de changement qu'il peut devenir en passant à l'action. **Ce volet important d'éveil citoyen devrait faire partie des priorités d'intervention de la prochaine politique jeunesse.**

En effet, toujours selon le cadre de référence en participation citoyenne, l'éducation à la citoyenneté et la participation citoyenne pourraient permettre d'accéder à une troisième étape, soit l'accès à l'exercice du pouvoir. Occuper une place dans les lieux décisionnels est un exemple notable de cet accès à l'exercice du pouvoir.

3.1.2 Accès aux instances décisionnelles

La participation citoyenne et l'accès des jeunes aux instances décisionnelles sont des enjeux intimement liés. Dans un contexte de vieillissement de la population, il devient primordial que les jeunes prennent leur place sur les conseils d'administration des sociétés d'État et dans les différents paliers de gouvernement. Selon un rapport de l'institut de la Statistique du Québec publié en 2014, les 15-29 ans représentent près de 18,9 % de la population du Québec¹⁰, alors que les 35 ans et moins représentent à peine 10 % des conseillers municipaux au Québec. Cette proportion est stable depuis 2011, alors qu'à l'Assemblée nationale, ils occupaient, en 2014, 6,5 % des sièges¹¹.

⁸ TCFJRQ, *Cadre de référence en participation citoyenne*, 2012.

⁹ *Ibid*, 2012.

¹⁰ Statistique Canada, *Estimations démographiques — adapté par l'Institut de la statistique du Québec*, février 2014. (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>

¹¹ Conseil du statut de la femme et Table de concertation des forums jeunesse du Québec, *Présence des femmes et des jeunes dans lieux décisionnels et consultatifs – Compilation nationale*, novembre 2014.

Une situation qui pourrait largement s'améliorer en poursuivant différentes actions menées par les forums jeunesse, telles que les activités de reconnaissance de l'engagement bénévole, le soutien en période électorale ou la formation de jeunes administrateurs.

À ce titre, le FJAT a contribué à la formation de plusieurs administrateurs.

Parmi ceux-ci, bon nombre sont devenus de jeunes leaders à la suite de leur passage dans le forum. Connaissant mieux le fonctionnement d'un conseil d'administration, ils ont pu s'impliquer dans des lieux décisionnels, et ce, dans les différentes sphères de leur communauté.

3.1.3 Liens intergénérationnels

La présence de jeunes dans différentes organisations décisionnelles représente une excellente occasion de dialogue avec les générations précédentes. Les préoccupations des jeunes et de leurs aînés pouvant être parfois bien différentes, il est important que tous aient une chance de s'exprimer, mais aussi d'écouter l'autre afin d'en arriver à trouver des solutions qui peuvent convenir à chacun.

Le présent document s'attardera davantage à cette question dans la *section 3.3*. Toutefois, il paraît essentiel de souligner, la nécessité de créer des opportunités d'interactions stimulantes afin d'augmenter la participation citoyenne des jeunes et de favoriser le dialogue entre les générations. **Le gouvernement du Québec pourrait démontrer sa volonté de renforcer les liens intergénérationnels, notamment dans les instances décisionnelles, en encourageant le mentorat dans les différentes sphères de la vie politique.** Que ce soit des élus municipaux aux stages auprès des députés. Le FJAT, comme il l'a démontré par le passé, pourrait alors appuyer les jeunes dans leur intégration et leurs apprentissages.

3.1.4 Lieux exclusifs aux jeunes

L'existence de lieux exclusifs aux jeunes demeure toutefois essentielle. En effet, avoir des endroits où les jeunes puissent prendre des décisions sur des enjeux qui les concernent directement représente un moyen d'augmenter leur engagement dans leur milieu et la société. **Avec des organisations administrées par et pour les jeunes, comme les forums jeunesse régionaux, des centaines de jeunes Québécois ont fait leurs premiers pas au sein de l'appareil gouvernemental.** En plus d'y avoir appris les rouages de la politique provinciale, ils sont devenus des experts reconnus dans leur milieu, mais aussi par le gouvernement, des questions jeunesse. Ils ont démontré qu'ils étaient en mesure d'assurer une saine gestion des fonds publics en investissant chacun des milliers de dollars pour répondre aux besoins des jeunes de leur région. Les administrateurs des forums jeunesse ont développé leur expertise grâce à des formations conçues sur mesure. **Le « par et pour » les jeunes étant la clé de la réussite.**

3.1.5 Participation à la vie culturelle

La participation à la vie culturelle révèle une importance particulière pour une région comme **l'Abitibi-Témiscamingue, où la diversité des lieux d'implication et la vitalité culturelle des milieux constituent des facteurs de rétention et d'attraction des jeunes.** Avec plus de 20 nouveaux festivals dans la dernière décennie¹², l'importance du milieu culturel pour le dynamisme de la région ne peut être démentie. Nombre d'évènements organisés par des jeunes, avec le support de divers partenaires financiers locaux, provinciaux ou nationaux, pourraient être cités. Pensons, entre autres, pour ne nommer que ceux-ci, au Festival éclectique émergent à Amos, au Festival de musique émergente à Rouyn-Noranda, au Festival de la relève indépendante musicale à Val-d'Or, au Festival des langues sales à La Sarre et au Projet Trappe (Témiscamingue à la Rencontre d'Artistes Pas Pires Émergents) à Ville-Marie.

¹² Valorisation Abitibi-Témiscamingue, *Plus de 20 nouveaux festivals dans la dernière décennie*, 2015. (En ligne) <http://www.valorisation-abitibi-temiscamingue.org/portfolios/plus-de-20-nouveaux-festivals/>

Ainsi, le FJAT a soutenu financièrement plusieurs événements à caractère culturel dans les 10 dernières années. Ces financements ont été permis, dans certains cas, grâce au programme Rendez-vous jeunesse en loisir culturel, une entente qui existait depuis 2007 en collaboration avec Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue et le ministère de Culture et des Communications, et, dans d'autres cas, grâce aux appels de projets. L'importance de la participation et de l'implication du FJAT à de tels projets pourrait difficilement être mise en cause. Le FJAT agit à titre d'incubateur et de stimulateur pour la mise en place d'organisations telles que celles citées précédemment, mais également pour de nombreuses autres.

3.1.6 Rôle-conseil

Dans le cadre du renouvellement de la Politique québécoise pour la jeunesse, **le gouvernement du Québec doit garder en tête**, en plus de l'expertise en participation citoyenne et en accessibilité aux lieux décisionnels, **le rôle-conseil en matière de jeunesse, tant au niveau local, régional, que national, joué par les forums jeunesse.**

Par sa structure et ses mandats, le FJAT demeure un lieu unique d'intervention et de dialogue touchant à l'ensemble des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue. Outre la composition de son conseil d'administration, représentant la réalité des cinq territoires de la région, le FJAT agit de manière complémentaire, consultative et formative auprès d'organismes jeunesse que ce soit, par exemple, les associations étudiantes collégiales et universitaires, les carrefours jeunesse emploi et les locaux de jeunes en milieu rural.

3.2 L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise?

L'engagement bénévole ou volontaire est définitivement susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise. **En tant qu'organisme administré par une quinzaine d'administrateurs bénévoles, le FJAT constitue un excellent exemple d'endroit où s'implique la jeunesse, mais plus encore, qui tient à favoriser la participation citoyenne des jeunes à l'échelle locale et régionale.**

La région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de son éloignement non négligeable des grands centres et son histoire récente, demeure aujourd'hui une région où tout est à bâtir et où les opportunités d'implication sont grandes. Un territoire fertile prêt à accueillir les porteurs de nouvelles idées et de nouveaux projets et où chaque initiative est remarquée, encouragée et appréciée. En Abitibi-Témiscamingue, l'engagement bénévole ou volontaire offre non seulement un sentiment d'accomplissement et de reconnaissance, il favorise considérablement le sentiment d'appartenance d'un individu auprès de sa communauté et de sa région.

Si l'un des objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse est de créer le plus tôt possible l'habitude de l'engagement chez les jeunes en multipliant les occasions de participer à la vie de leurs communautés, **il faut aussi être en mesure de soutenir les nouvelles initiatives qui nécessitent parfois des moyens financiers.** Grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), et plus précisément avec le financement des projets locaux et régionaux (PLR), le FJAT contribuait concrètement au développement de projets innovateurs sur son territoire en soutenant, entre autres, des initiatives de bénévoles. Ces importantes sommes, octroyées au Forum Jeunesse par le gouvernement du

Québec depuis 2002¹³, permettaient de répondre aux besoins spécifiques des communautés.

« Chacun des territoires desservis par les forums jeunesse possède ses propres spécificités. Les forums se sont donc développés à l'image de leur région et c'est ce qui explique pourquoi les investissements faits par chacun d'entre eux sont si diversifiés. [...] En répartissant une partie de son FRIJ dans les différentes MRC, municipalités et même les différents quartiers qui composent son territoire, le forum jeunesse s'assure de répondre de manière spécifique aux besoins de l'ensemble de son territoire. De plus, dans plusieurs forums jeunesse, les jeunes pouv[aient], via leur établissement scolaire ou un organisme parrain, déposer un projet afin de recevoir un soutien financier. Cette façon de faire permet[tait] d'impliquer directement les jeunes dans le développement de leur communauté ainsi que de les sensibiliser à toutes les étapes liées à la réalisation d'un projet »¹⁴.

À titre d'exemple, une des dernières sommes provenant du FRIJ attribuée par le FJAT a permis de réaliser un projet de mur d'escalade intérieur pour une école primaire du Témiscamingue. Ce projet trouve ses origines dans le retour en région d'un jeune passionné d'escalade. Ce dernier, en collaboration avec la Ville de Ville-Marie, a d'abord mis sur pied un site extérieur d'escalade dont l'ensemble de la communauté bénéficie. Un enseignant d'éducation physique a par la suite bonifié le projet en proposant la construction, afin d'initier les élèves de l'école à ce sport, d'un mur intérieur d'escalade. Cet exemple témoigne des succès de l'implication bénévole, qui encouragent la participation des jeunes à leur communauté, tout en stimulant le sentiment d'appartenance et la rétention des jeunes dans leur milieu d'accueil. Plus encore, ce projet dynamise et bonifie l'offre de service sur le territoire.

¹³ TCFJRQ, *Bilan FRIJ 2009-2012*, 2014, p.4. (En ligne) <http://forumsjeunesse.qc.ca/wp-content/uploads/2014/11/Bilan-FRIJ-2009-2012-version-finale.docx.pdf>

¹⁴ TCFJRQ, *Bilan FRIJ 2009-2012*, 2014, p. 17. (En ligne) <http://forumsjeunesse.qc.ca/wp-content/uploads/2014/11/Bilan-FRIJ-2009-2012-version-finale.docx.pdf>

Avec l'abolition récente des forums jeunesse et des enveloppes du FRIJ, **le FJAT est d'avis que le gouvernement devrait mettre en place une enveloppe dédiée aux projets pour et par les jeunes** afin de permettre plus facilement la concrétisation de projets pensés pour et par les jeunes; faire des expériences de bénévolat un succès et une expérience positive; et ainsi, favoriser, à terme, l'implication d'un plus grand nombre de jeunes dans leur communauté et dans les institutions québécoises.

3.3 Quels sont les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, et quelles sont les tribunes où ce dialogue peut avoir lieu?

Le FJAT considère qu'en permettant à plus de jeunes de faire partie d'un conseil d'administration, les échanges entre les générations pourraient ainsi être bonifiés. D'ailleurs, certaines organisations réservent déjà des postes jeunesse sur leur C.A. À titre d'exemple, Desjardins a mis en place le programme *Jeunes dirigeants de la relève*. Pendant son mandat, le stagiaire de 18 à 30 ans siège au conseil d'administration d'une caisse. Il représente les membres de son milieu et contribue aux travaux de leur instance, sans toutefois avoir le droit de vote. De cette façon, il peut apporter sa vision et son dynamisme au sein de l'organisation. Parallèlement, ce dernier peut développer ses compétences d'administrateur qu'il pourra réinvestir dans d'autres organisations et, ainsi, participer plus activement à la société.

Évidemment, l'idée de réserver des places pour des jeunes sur les conseils d'administration doit être accompagnée et soutenue. Il faut les outiller, les aider à comprendre les enjeux et les former afin de prendre des décisions éclairées. **Une intégration réussie de jeunes dans un C.A. favorise certainement le dialogue entre les générations.**

Dans un organisme où l'implication bénévole se fait traditionnellement par des adultes de plus de 35 ans, une formation est disponible partout au Québec afin

de favoriser l'intégration des jeunes. Cette formation se nomme *Cap sur les jeunes bénévoles*¹⁵ et est offerte par le *Réseau de l'action bénévole*.

Incontestablement, il faut créer des opportunités d'interactions stimulantes si nous souhaitons augmenter la participation citoyenne des jeunes et favoriser le dialogue entre les générations. Il ne suffit plus de dire qu'il serait profitable de faire participer les jeunes à la société, il faut leur en donner la possibilité.

3.4 Comment peut-on valoriser les comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles?

Dans un contexte de changements climatiques et de détérioration de la qualité de l'environnement, plusieurs jeunes Québécoises et Québécois semblent être pessimistes quant à l'avenir de nos ressources. Cependant, sur le terrain, il est surprenant de constater à quel point les jeunes sont motivés à en connaître davantage sur l'environnement, à condition de leur fournir les clés nécessaires et des moyens à leur portée. L'expérience d'une bonne action en convainc plus d'un de poser de petits ou de grands gestes pour l'environnement. La valorisation des actions posées dans la sphère publique permet aux jeunes de percevoir l'effet de ces gestes sur la communauté dont ils font partie et d'avoir un sentiment de fierté lié à des activités bénévoles.

Afin de valoriser les comportements écoresponsables des jeunes Québécoises et Québécois, ceux-ci doivent développer des liens étroits avec leur environnement et leur communauté.

De plus, comme le précise la section 3.4.2, au cœur des retombées positives sur l'environnement et les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue, réside la force des partenariats régionaux.

¹⁵Réseau de l'action bénévole, *Cap sur les jeunes bénévoles*, 2011. (En ligne)
http://www.rabq.ca/admin/incoming/20121011143747_Cap_jeunes_benevoles.pdf

3.4.1 La protection de l'environnement

À la suite d'une réflexion ayant eu lieu en 2012, **le FJAT a identifié la protection de l'environnement comme un enjeu important en Abitibi-Témiscamingue**. Le FJAT pense qu'en offrant aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans leur communauté via un contexte de protection de l'environnement, non seulement ces derniers adopteront-ils des comportements plus écoresponsables, mais ils développeront également un sentiment d'appartenance envers leur région et leur communauté, ce qui devient un effet levier de leur engagement envers l'environnement.

3.4.2 Le FJAT et les acteurs régionaux mobilisés en matière environnementale

En avril 2013, le FJAT s'est associé à sept autres organismes de la région afin de mettre sur pied le projet **Engagés au fil de l'eau**. Ce projet, qui vise la sensibilisation à l'environnement des jeunes de 5 à 25 ans de l'Abitibi-Témiscamingue, a été rendu possible grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Les sept autres organismes impliqués sont : la Conférence régionale des élus, les organismes de bassin versant Abitibi-Jamésie et du Témiscamingue, le Conseil régional de l'environnement, le Camp École-Chicobi, les Écoles Vertes Brundtland et le Groupe Éco-Citoyen. *Engagés au fil de l'eau* s'articule autour de quatre objectifs principaux, à savoir : la sensibilisation à l'environnement, l'éducation scientifique, la protection de l'environnement et l'implication citoyenne. Le partenariat qui unit les huit organismes a permis au projet de sensibiliser très rapidement un grand nombre de jeunes de la région.

Récipiendaire d'un prix *Phénix de l'Environnement* en 2014 dans la catégorie Sensibilisation et éducation, le projet *Engagés au fil de l'eau* a déjà directement sensibilisé plus de 3 500 jeunes et près de 300 adultes. De plus, les centaines de parutions médiatiques et les actions dans le milieu ont permis de faire rayonner les réalisations des jeunes dans leur communauté, tout en sensibilisant les citoyennes et citoyens et les organismes locaux aux enjeux environnementaux.

En tout, les partenaires du projet ont investi plus de 1000 heures en services, pour une valeur d'environ 60 000 \$, sur un projet évalué à 300 000\$ sur 3 ans.

Le FJAT, fort de l'expérience acquise, croit vivement qu'un tel partenariat, où des organismes à vocations diverses (environnementale, de participation citoyenne, du milieu scolaire) coopèrent, permet l'organisation d'activités valorisant l'adoption de comportements écoresponsables chez les jeunes.

Le FJAT estime également que sans l'apport du FRIJ, un projet aussi formateur et collaboratif qu'*Engagés au fil de l'eau* n'aurait pu voir le jour compte tenu des investissements de démarrage.

3.5 Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes?

Afin de doter les jeunes de tous les outils nécessaires pour une éducation à la citoyenneté riche et développée, le FJAT est d'avis que celle-ci doit commencer tôt pour stimuler, chez les futurs citoyens actifs, le désir d'en apprendre davantage sur leur rôle à jouer en société. **Autant en milieu scolaire que familial, les initiatives pour encourager les jeunes à s'impliquer, à mieux comprendre leur rôle de citoyen et à découvrir leur place en tant que leader doivent être mises de l'avant.**

3.5.1 Initiatives pour favoriser le rôle citoyen des jeunes

Un exemple concret d'une telle initiative est le programme « Électeurs en herbe », piloté par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal jusqu'en 2014 et déployé depuis ses débuts par les forums jeunesse du Québec dans les écoles secondaires, maisons de jeunes et organismes jeunesse. Ce programme permet d'initier les jeunes à l'exercice de la démocratie ainsi que de leur faire connaître

le fonctionnement de nos institutions démocratiques¹⁶. Aujourd'hui repris par le Directeur général des élections, ce projet est très apprécié des professeurs et des élèves. La mise en place de tels projets éducatifs, par l'amélioration de la compréhension de l'exercice démocratique et politique qu'ils suggèrent, est essentielle afin de favoriser la participation des jeunes au processus démocratique. Les statistiques le démontrent; les jeunes participent peu aux exercices démocratiques traditionnels. À ce titre, le tableau ci-dessous, tiré d'*Élections Canada*, présente les citoyens âgés de 18 à 24 ans comme ceux, toutes tranches d'âges confondues, affichant le taux de participation le plus bas aux élections fédérales de 2004 à 2011. En ce qui concerne les 25 à 34 ans, à peine un peu plus d'un électeur sur deux exerce son droit de vote. Il paraît donc primordial d'encourager et de poursuivre les initiatives telles qu'« Électeurs en Herbes ».

Estimation du taux de participation aux élections fédérales selon le groupe d'âge, Québec 2004, 2006, 2008 et 2011

| | 18-24 ans | 25-34 ans | 35-44 ans | 45-54 ans | 55- 64 ans | 65-74 ans | 75 ans et plus | Total |
|------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|----------------|-------|
| | % | | | | | | | |
| 2004 | 44,0 | 46,5 | 54,2 | 65,2 | 73,8 | 79,5 | 70,6 | 60,6 |
| 2006 | 50,2 | 57,1 | 62,2 | 67,3 | 74,4 | 79,5 | 55,5 | 64,1 |
| 2008 | 46,8 | 53,5 | 61,3 | 66,7 | 65,8 | 66,3 | 66,5 | 61,3 |
| 2011 | 45,0 | 56,4 | 60,3 | 67,8 | 76,0 | 79,9 | 49,0 | 63,5 |

Note: Estimation du nombre de votants sur l'estimation de l'électorat total (et non sur l'électorat inscrit). En effet, le taux d'inscription peut varier avec le temps et en fonction des différents groupes d'électeurs. Ainsi, le dénominateur est le nombre estimé de personnes en âge de voter plutôt que le nombre d'électeurs inscrits.

Source: Élections Canada.

3.5.2 Modèles et figures positives

Le FJAT pense aussi que pour favoriser une citoyenneté active et plurielle chez les jeunes, ceux-ci ont besoin de modèles et de figures positives. Les récentes décisions gouvernementales en matière de jeunesse visent beaucoup les jeunes loin du marché du travail, de l'école et des lieux d'implication, laissant pour contre les jeunes impliqués dans leur milieu. Plusieurs jeunes sont déjà de

¹⁶ Forum jeunesse de l'Île de Montréal. *Projet Électeurs en herbe*. (En ligne) <http://fjim.org/projets/electeurs-en-herbe/>

réels acteurs de mobilisation et il faut les encourager à poursuivre leurs actions afin d'être des agents multiplicateurs. Les programmes comme le « Prix implication jeunesse » ainsi que les divers galas reconnaissance que le FJAT organisait sont essentiels pour donner un élan aux jeunes leaders.

3.5.3 Accompagnement des jeunes

L'accompagnement des jeunes dans leur cheminement citoyen est également un aspect important de l'implication. En effet, les jeunes peuvent ne pas connaître les lieux où leur présence serait bénéfique ou encore ne pas avoir les moyens afin de démarrer des projets citoyens. C'est pourquoi, dans la prochaine année, le FJAT a prévu diverses actions avec les jeunes impliqués dans leur milieu (auprès de conseil étudiant, de conseil de maison de jeunes, de comité de graduation, etc.) afin qu'ils expriment leurs préoccupations auprès des décideurs locaux, que ce soit par des comités jeunesse dans certaines villes ou simplement la participation à des consultations publiques. L'objectif étant de développer leur goût de l'implication citoyenne et de les amener éventuellement à participer à différents niveaux par la suite. Par la même occasion, il est important de souligner que, même si l'école est un véhicule important pour l'éducation à la citoyenneté, plusieurs autres avenues peuvent être explorées pour rejoindre les jeunes. Les maisons des jeunes et les locaux de jeunes en milieux ruraux en sont des exemples. Le FJAT a d'ailleurs collaboré, depuis maintes années, à de nombreux projets avec de tels organismes.

3.5.4 Sentiment d'appartenance

Pour encourager la participation, le FJAT est persuadé que le sentiment d'appartenance joue un grand rôle. Pour être mobilisé, le jeune doit se sentir inclus et accepté. C'est pourquoi des projets comme Valorisation Abitibi-Témiscamingue, dont le succès rassembleur est retentissant, sont des incontournables quand on parle d'implication. Au niveau de son quartier, de son

école, de sa ville ou de sa région, le jeune prendra part aux décisions lorsqu'il sera informé, impliqué et inclus dans le processus. Le FJAT, notamment par son rassemblement annuel, poursuit cet objectif. Des conférences sur des sujets d'actualités sont présentées en plus de plusieurs ateliers informatifs et consultatifs. Ce rendez-vous est nécessaire pour s'assurer que les jeunes témiscabitiens soient mobilisés et pour qu'ils puissent échanger sur les sujets qui les touchent. Des événements comme celui-ci mobilisent et encouragent l'engagement citoyen.

RECOMMANDATIONS

1. Le FJAT recommande que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse réitère le rôle incontournable joué par les forums jeunesse en reconnaissant leurs mandats principaux, à savoir :

- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse auprès des instances locales régionales et nationales;
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes à l'échelle locale et régionale;
- Favoriser la représentation des jeunes au sein des principales instances locales, régionales et nationales qui sont associées à la jeunesse;
- Concerter les intervenants jeunesse locaux et régionaux pour assurer la cohérence et maximiser les effets positifs de leurs actions.

2. Le FJAT recommande que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse renouvèle l'octroi de financement pour les organisations favorisant la mise en place de projets par et pour les jeunes.

3. Le FJAT recommande au gouvernement du Québec de soutenir financièrement les nouvelles initiatives jeunesse, en remettant en place des enveloppes dédiées aux projets par et pour les jeunes.

4. Le FJAT est d'avis que l'éducation à la citoyenneté, par le rôle d'éveil citoyen qu'elle joue, devrait faire partie des priorités d'intervention de la prochaine Politique jeunesse.

5. Le FJAT recommande que la prochaine Politique jeunesse favorise la mise en place de mécanismes, tel le mentorat, permettant à la jeunesse d'occuper une place plus importante dans les lieux décisionnels, dont les conseils d'administration.

- 6. Le FJAT recommande que, afin de valoriser les comportements écoresponsables des jeunes Québécoises et Québécois, la Politique jeunesse préconise des liens étroits entre les jeunes, leur environnement et leur communauté, tout en assurant le support financier favorisant les partenariats régionaux.**
- 7. Le FJAT recommande au gouvernement du Québec de considérer davantage l'importance d'encourager l'émergence de modèles et de figures positives chez les jeunes.**
- 8. Le FJAT recommande au gouvernement du Québec de reconnaître l'importance de l'accompagnement, dont les organisations s'y dédient, des jeunes dans leurs implications et leur cheminement citoyen.**
- 9. Le FJAT recommande que soit reconnu, dans la Politique jeunesse, le sentiment d'appartenance local et régional, comme facteur de mobilisation et de rétention des jeunes.**
- 10. Le FJAT recommande au gouvernement du Québec de réévaluer les modalités de la définition de la jeunesse, en repoussant l'âge de celle-ci de 29 à 35 ans.**

CONCLUSION

Le FJAT est confiant à l'idée que, à l'occasion de cet exercice de consultation, le gouvernement du Québec saura entendre ses recommandations principales et considérera ces dernières dans l'élaboration de la nouvelle Politique jeunesse.

Le FJAT, comme son impressionnant curriculum le prouve, fait figure de proue, tant au niveau local que régional, en termes de mobilisation et de participation citoyenne, de concertation, de capacité d'actions, de partenariats, d'organisation-ressource, de rôle-conseil et d'incubateurs de projets.

Le FJAT détient une expertise et un rôle incontournables auprès de la jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le FJAT est, plus que jamais, désireux de poursuivre ses mandats en collaboration et avec le soutien du gouvernement du Québec.

Il importe donc au gouvernement du Québec de ne pas tourner le dos à notre organisme et de reconnaître son importance pour la jeunesse.

Bibliographie

Conseil du statut de la femme et Table de concertation des forums jeunes du Québec. 2014. *Présence des femmes et des jeunes dans lieux décisionnels et consultatifs – Compilation nationale.*

Forum jeunesse de l'Île de Montréal. *Projet Électeurs en herbe.* (En ligne) <http://fjim.org/projets/electeurs-en-herbe/> (page consultée le 11 septembre 2015).

Gouvernement du Québec. 2015. *Politique québécoise pour la jeunesse – document de consultation.*

Institut de la statistique du Québec. Février 2014. *État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 à 2012.* (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf> (page consultée le 18 septembre 2015)

Institut de la statistique du Québec, *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, Québec, 1951-2014.* (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm> (page consultée le 18 septembre 2015)

Réseau de l'action bénévole. 2011. *Cap sur les jeunes bénévoles.* (En ligne) http://www.rabq.ca/admin/incoming/20121011143747_Cap_jeunes_benevoles.pdf (page consultée le 15 septembre 2015).

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2015. *Mémoire du RCJEQ dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse du gouvernement du Québec.*

Statistique Canada. 2014. *Estimations démographiques — adapté par l'Institut de la statistique du Québec.* (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf> (page consultée le 15 septembre 2015).

Statistique Canada. 2007. *Transitions différées des jeunes adultes.* (En ligne) <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007004/10311-fra.htm> (page consultée le 18 septembre 2015)

Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec. 2012. *Cadre de référence en participation citoyenne.*

Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec. 2014. *Bilan FRIJ 2009-2012*. (En ligne) <http://forumsjeunesse.qc.ca/wp-content/uploads/2014/11/Bilan-FRIJ-2009-2012-version-finale.docx.pdf> (page consultée le 12 septembre 2015).

Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec. 2015. *Pour une jeunesse au cœur des actions gouvernementales*.